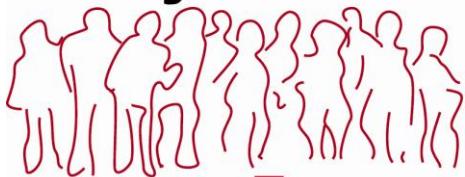


Unis pour faire évoluer notre milieu

Syndicat



des enseignantes et
des enseignants
du Collège
Lionel-Groulx

Rapport annuel

2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2012-2013	1
RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF	14
RAPPORTS DES COMITÉS	15
CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
COMMISSION DES ÉTUDES	16
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	18
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	19
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	21
COMITÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	22
COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE	22
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	23
COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE	24
COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS	25
COMITÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES	25
COMITÉ DES DONS DE SOLIDARITÉ	26
COMITÉ DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE	26
COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION	27
COMITÉ ACTION INTERNATIONALE	28
COMITÉ DE VIGILANCE	29
COMITÉ AD HOC DE VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE	30

Unis pour faire évoluer notre milieu.

RAPPORT ANNUEL

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF 2012-2013

Un rapport annuel sert évidemment à faire état des réalisations annuelles, mais il doit aussi, selon nous, servir à recentrer le travail, à faire certaines mises au point et à prendre le recul nécessaire pour orienter l'action syndicale vers des objectifs communs. C'est pourquoi les débats et la vie syndicale sont si importants! Si, d'une part, les officiers syndicaux ont le devoir d'accompagner, d'informer et de défendre les membres lors de difficultés et de problèmes rencontrés durant l'exercice de leur travail, ils ont également un autre rôle, tout aussi essentiel, qui est celui de favoriser, de stimuler et de développer la solidarité syndicale. Celle-ci est importante non seulement au sein de notre propre unité d'accréditation, mais également au sein du vaste réseau de l'enseignement supérieur. De plus, au-delà de nos propres intérêts collectifs en tant que professeurs, nous avons un devoir de solidarité envers l'ensemble de la société. L'organisation actuelle du système politique vise les intérêts de certains individus au détriment des intérêts collectifs. Non seulement nos conditions de travail en font-elles les frais, mais c'est toute la société qui perd au démantèlement des services publics. Le syndicalisme peut et doit donc œuvrer au progrès social qui vise le collectif et une distribution équitable de la richesse. Le premier front syndical permet d'assurer le respect et une juste interprétation de notre convention collective, mais le deuxième front en est un d'action et permet l'exercice de la vigilance citoyenne. Quand nos institutions publiques se verront dépossédées de leurs vocations humaniste et collective et qu'ainsi elles se transformeront lentement en organisations lucratives, il ne vaudra même plus la peine de parler de conditions de travail.

C'est pourquoi nous vous convions à l'adoption de ce rapport en ayant à l'esprit que nos conditions de travail font partie d'un tout et que nous avons avantage à unir nos forces plutôt qu'à nous diviser en silos. Adopter un rapport en gardant en tête que celui-ci sert à orienter la vie syndicale et nos pratiques locales.

L'année 2012-2013 en fut toute une, et ce, à bien des égards. Le retour brutal du mois d'août pour reprendre les cours suspendus en mai par une loi liberticide qui fut dénoncée par un tollé de casseroles, le retour dans un climat politique électoral incertain, le caractère compressé des sessions ainsi que leur nombre, l'application complexe d'une entente nationale de reprise des cours qui permit l'embauche d'un plus grand nombre de professeurs, les changements à la

direction générale, l'importance de ressouder le tissu syndical, etc., sont autant d'éléments et de dossiers politiques que le nouvel exécutif syndical a dû prendre à bras-le-corps.

Plusieurs dossiers « intenses » ont retenu notre attention. En effet, dès la rentrée, la menace d'un « nouveau 15 mai » a imposé une prise de décision collective historique. C'est dans un climat d'incertitude et dans un contexte extraordinaire que les membres ont adopté majoritairement la proposition suivante :

Que l'assemblée générale du SEECLG mandate le comité exécutif du SEECLG et les représentantes et les représentants de la FNEEQ pour évaluer quotidiennement, au moment de la rentrée advenant la poursuite de la grève de l'Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège Lionel-Groulx, si les conditions de travail et les conditions pédagogiques sont réunies pour enseigner.

Que, dans l'éventualité où les conditions d'enseignement ne sont pas réunies et que la direction du cégep demande tout de même aux enseignantes et aux enseignants d'enseigner, l'assemblée générale mandate le comité exécutif du syndicat pour déclencher un arrêt de travail.

Durant cette assemblée, un constat s'est imposé: à l'instar de la société québécoise, les membres du SEECLG étaient divisés au sujet de la grève étudiante. Mais plus particulièrement, nous l'étions face à l'intervention policière du 15 mai 2012. Finalement, vous connaissez la suite : les élèves ont décidé, en assemblée générale, de mettre fin à leur grève générale illimitée. Les premières semaines de la session de reprise se firent dans un climat tendu où régnait une forme d'omerta au sein de notre institution. Des lettres déposées au dossier des 11 professeurs ayant « osé » porter un jugement public sur la gestion désastreuse et indigne du 15 mai par l'administration et la direction du Collège (i.e. par l'exécutif du conseil d'administration de l'époque et son intermédiaire, la Directrice générale de l'époque), la colère exprimée à plusieurs reprises par des étudiants envers la direction du Collège et le « harcèlement » vécu par plusieurs professeurs au sujet des formulaires de modifications des plans de cours de la session d'hiver 2012 ne firent rien pour améliorer le climat et les communications.

Cela dit, l'exécutif syndical, en dressant le bilan de l'année, considère qu'au moins trois éléments ont fortement contribué à l'amélioration du climat au collège : la réponse du Syndicat au fameux rapport « bidon » du comité d'audition (opération lancée en février 2012), la conférence de presse dans le cadre du dépôt d'une pétition de plus de 5 000 noms demandant le « retrait des lettres au dossier » et les regrets publics exprimés par la Directrice générale au mois de janvier dernier. Ultimement, la commémoration des événements de mai 2012 par la tenue des deux journées *Rouge comme un printemps* en mai 2013 participent bien évidemment à la réconciliation et à l'énorme travail d'analyse et de réflexion qu'il reste encore à faire au sujet de cette période historique que le Québec a traversée. On peut même risquer l'hypothèse que le « printemps érable » et l'intensité avec laquelle il a été vécu à Lionel-Groulx ont parvenu à dénouer un certain nombre d'irritants et d'impasses dans les relations patronales-syndicales au collège.

En début de mandat, nous avions un plan de travail ambitieux et, comme vous pourrez le constater dans le rapport plus « factuel » et détaillé de l'exécutif, nous pensons avoir été en mesure de respecter nos engagements. De manière constante et au gré des impondérables, nous pensons avoir contribué à une amélioration notable des relations de travail. Cependant, tout n'est pas rose, et beaucoup reste encore à parcourir sur le chemin de la mobilisation et de la vie syndicale. En effet, peut-être est-ce simplement le lot d'une année particulièrement exigeante au plan professionnel, mais nous sentons que l'implication des professeurs a été plutôt vacillante cette année et, n'eût été du noyau habituel de fidèles militants, votre exécutif syndical se serait senti bien seul!

Un grand merci particulier à tous ceux et à toutes celles qui s'impliquent chaque jour pour améliorer les conditions de vie et de travail de leurs camarades! Longue vie au SEECLG! Longue vie au syndicalisme!

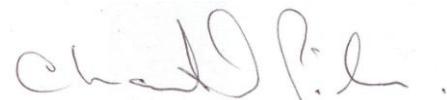
Votre exécutif syndical 2012-2013 :



Michel Milot,
président



Isabelle Pontbriand,
vice-présidente



Chantal Pilon,
secrétaire générale et trésorière



Sylvain Pinard,
responsable aux dossiers syndicaux



Patrick Lebonnois,
responsable aux dossiers syndicaux



Retrouvez, ci-dessous, le plan de travail initial du comité exécutif du SEECLG : dans les encadrés, les diverses rubriques du plan de travail; en intitulés, les mandats détaillés; présentées sous forme de puces, les actions menées cette année en lien avec ces mandats.

VIE SYNDICALE ET PROJETS

Défendre les droits syndicaux des membres.

- Dans le cadre du retour en classe en août (contexte de la loi 12) : proposer l'utilisation du Fonds de défense professionnelle de la CSN (assemblée générale du 14 août).
- Interpréter l'entente numéro 9 sur la reprise des cours en août et septembre (lettre d'entente qui s'annexait à notre convention collective pour toute l'année scolaire 2012-2013) et résoudre des problèmes liés à cette entente (allègement, soutien, congés différés, etc.).
- Intervenir auprès de la Direction en ce qui a trait aux nombreux irritants dans le cadre de la demande de formulaires de modification des plans de cours (pour la reprise de la session d'hiver 2012) : nombreux problèmes d'interprétation, talonnage de professeurs de la part de la Direction des études, messages contradictoires de la Direction des études, etc.
- S'assurer que TOUS les professeurs soient payés le samedi 8 septembre (dans le cadre de la reprise de la journée du 4 septembre, journée d'élections).
- Travailler à la modification du document concernant les modalités de remplacement et de suppléance (au moment d'écrire ces lignes, nous attendons toujours un retour de la partie patronale).
- Discuter, avec la Direction des études, de la grille d'approbation des plans de cours qui a été envoyée aux départements et en questionner la teneur (travail requis de la part du comité exécutif lors de consultations de ce type : article 2-2.09 de la convention collective).
- Poursuivre la formation des membres de l'exécutif syndical dans plusieurs domaines (formations offertes par la FNEEQ) :
 - a) trois membres de l'exécutif ont assisté à une formation sur le financement des collèges (cette formation et les réflexions qui ont suivi ont permis une meilleure lecture des rapports financiers annuels (RFA) et de s'en servir, notamment au CRT);
 - b) deux membres de l'exécutif ont suivi la formation agent de grief I;
 - c) un membre a suivi la formation agent de grief II;
 - d) un membre a suivi une formation sur le Fondaction CSN.
- Régler certains problèmes de chevauchement des payes des nouveaux enseignants (contexte inhabituel d'une année scolaire avec deux sessions et demie).

- Informer les professeurs des problèmes relatifs aux PVRTT cette année.
- Contester, par voie de grief, la gestion du Collège des congés à traitement différé pris à l'hiver 2013 (arbitrage à venir).
- Expliquer la rétroactivité salariale qu'ont reçue les enseignants en lien avec l'augmentation du PIB.
- S'assurer que les professeurs convoqués pour des comités de sélection ou pour de la sélection de CV durant les vacances soient rémunérés.
- Tenter de modifier la modalité d'affichage voulant qu'un professeur soit réputé démissionnaire si son désistement entraîne un comité de sélection.

Travailler quotidiennement à l'amélioration de nos conditions d'enseignement.

- S'assurer que soient créés le plus grand nombre de postes permanents en tenant compte des ressources enseignantes.
- S'assurer de rendre possibles les reports de disponibilité (il y a eu des problèmes durant les deux intersessions : octobre et février).
- Réfléchir au rôle des conseils d'administration (réflexion amorcée notamment à cause de la gestion des injonctions durant la grève étudiante) : un questionnaire a été élaboré (en collaboration avec Isabelle Billaud, professeure de français) et envoyé aux autres Syndicats du regroupement cégep. Un document d'analyse a ensuite été produit, présenté au regroupement et sera publié dans le *Portevoix* l'année prochaine.
- Afin de réduire la précarité, travailler à la réécriture de l'entente sur la répartition des cours multidisciplinaires en sciences humaines. Ce nouveau projet d'entente vise notamment une simplification de la procédure ainsi que la création de postes permanents.
- Valoriser la profession enseignante : un comité ad hoc de valorisation de la profession enseignante a été formé dans la foulée des réactions faisant suite au rapport du comité d'audition. Une activité de valorisation « J'enseigne parce que... » s'est tenue durant la soirée des Portes ouvertes du 6 février et a connu un grand succès. Pour plus de détails, consultez le rapport du comité ad hoc de valorisation de la profession enseignante (page 30).
- Réaliser divers travaux sur des éléments liés à la tâche des enseignantes et des enseignants :
 - a) la CI seuil et la CI par paliers dans le cadre des travaux sur les nombreuses PES;
 - b) la vérification de tous les Nej/stage;
 - c) les travaux, rencontres et vérifications dans le cadre des nombreuses préparations en musique.

- Négocier et établir une modification au calendrier de l'hiver afin de permettre la tenue d'une semaine d'encadrement et de soutien. Cette semaine, divisée en deux blocs, a permis aux enseignants et aux étudiants de souffler un peu dans le contexte de cette année compressée.

Travailler à l'établissement d'un climat de travail sain et visant la reconnaissance du travail des enseignants et des enseignantes.

- Rédiger une analyse du rapport du comité d'audition dans le but d'en dénoncer les incohérences et de proposer des pistes de solutions constructives.
- Travailler sur le profil de la nouvelle Direction générale.
- Travailler à « contrer » les éléments de censure patronale quant à certains agissements des étudiants parfois en lien avec des dossiers touchant des profs (distinguer les actes de vandalisme des revendications et des dénonciations légitimes).
- Rencontrer la Direction des études et la Direction des ressources humaines afin de rétablir les modes de communication (plusieurs rencontres sur ce thème).
- Permettre la présence d'un membre de l'exécutif à l'ACCDP à titre d'observateur.
- Réfléchir à la gestion des plaintes d'étudiants et proposer des pistes de solutions dans le but de dénoncer le non-respect de la procédure actuelle de la part de la partie patronale.
- En collaboration avec les professeurs impliqués dans l'organisation des voyages étudiants, poser un regard critique sur la « nouvelle gestion » par la Direction des études des voyages à l'étranger et en dénoncer les conséquences.
- Participer à la pause de reconnaissance du personnel enseignant organisée par la Direction des ressources humaines dans le cadre de la semaine des enseignants et des enseignantes.

Poursuivre les discussions avec la partie patronale concernant les balises servant à la répartition des ressources enseignantes entre les différentes disciplines.

- Demander et obtenir la création d'un comité paritaire sur la tâche des enseignantes et des enseignants.
- Demander la poursuite des discussions notamment sur la suppléance et les libérations aux différents volets de la tâche à l'automne prochain.

Poursuivre la réflexion et ajuster, au besoin, les nouvelles règles de répartition des allocations à la coordination, et suggérer en CRT les ajustements nécessaires.

- Proposer, dans le cadre du nouveau comité sur la tâche, de faire un bilan de l'application des «règles de répartition» des ressources au volet 2 (à la lumière de la récente entente sur

la répartition des ressources enseignantes pour l'année 2013-2014, il est clair que des ajustements aux libérations accordées au volet 2 devront être faits afin de régler le problème d'iniquité entre les ressources à la coordination de programme et de département).

Mise à jour des statuts et règlements.

- Travailler à l'amélioration de nos statuts et règlements : plusieurs modifications ont été faites et une rencontre du comité est prévue à l'automne. Pour plus de détails, consultez le rapport du comité des statuts et règlements (page 25).

Adoption et mise en œuvre de la Politique des dons de solidarité et d'appui aux projets étudiants.

- Adopter une politique et des règlements afin de mieux encadrer nos dons et appuis. Pour plus de détails, consultez le rapport du comité des dons de solidarité (page 26).

Mettre sur pied un espace de discussion syndicale et politique sur les grands enjeux en éducation (conférences, dîner-causerie, débats midi, occupations par l'enseignement (teach-in), etc.).

- Même si nous avons parfois abordé ces enjeux brièvement lors de certaines assemblées générales, nous avons manqué de temps cette année (calendrier compressé) pour organiser des activités substantielles.

Dégager les espaces nécessaires pour réfléchir à l'action syndicale et la stimuler.

- Se tenir à jour par des rencontres hebdomadaires du comité exécutif.
- Voir à la tenue d'assemblées générales : total de sept assemblées générales en 2012-2013 (huit en tenant compte de la très courte AG du 6 février, pour le dépôt d'un avis de motion).
- Voir à la tenue de l'assemblée générale annuelle (le 5 juin cette année).
- Voir à la tenue, lorsque nécessaire, de conseils syndicaux : il n'y en a eu qu'un cette année.

Favoriser la contribution de la Fédération à la vie syndicale locale.

- Voir à la diffusion, au niveau local, d'informations en provenance de la FNEEQ et à son suivi par le biais d'activités de sensibilisation ou de mobilisation :
 - a) campagne des coquelicots blancs (collectif Échec à la guerre);
 - b) campagne d'appui à Gabriel Nadeau-Dubois;
 - c) Sommet sur l'enseignement supérieur;

- d) questionnaire sur les difficultés de recrutement;
- e) campagne de cartes postales visant le respect par le MESRST des lettres d'entente numéros 8 et 9 et envoi d'un communiqué de presse aux journaux locaux;
- f) sensibilisation de la Direction du collège et de nos collègues à la Formation continue au sujet de la menace de déqualification de l'AEC «Techniques d'éducation à l'enfance»;
- g) participation à la délégation FNEEQ au Forum Social Mondial 2013 qui s'est tenu à Tunis (cinq enseignants du Collège ont fait partie de la délégation);
- h) appui du Syndicat à la campagne contre la déqualification du programme de Techniques d'hygiène dentaire;
- i) appui du Syndicat à la campagne contre la déqualification du programme de Soins infirmiers;
- j) appui du Syndicat au Cégep de Jonquière pour le maintien de leur exclusivité du programme Art et technologie des médias;
- k) critique de la brochure «Enseigner et militer au féminin».

Favoriser, développer et maintenir les alliances intersyndicales locales, régionales et fédératives.

- Organiser des rencontres intersyndicales Lionel-Groulx : deux ont eu lieu cette année.
- Mobiliser les membres et participer à des campagnes organisées par le Conseil central des Laurentides : Couche-tard, Pro Consigne, Leucan, etc.
- Accompagner les professeurs désirant suivre les formations sur la retraite.
- Mobiliser les membres et participer aux campagnes organisées par la CSN (réforme de l'Assurance emploi, journées de commémoration des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, etc.).

Participer à la réflexion de la CSN sur la grève sociale.

- À la suite de l'élection du Parti québécois en septembre 2012, la CSN a revu sa stratégie en ce qui concerne la réflexion sur la grève sociale. Considérant que la conjoncture avait changé, elle a lancé la campagne « Le Québec mérite mieux! ». Cette campagne se poursuivra l'année prochaine sous le thème « Et si on avançait ».
- La FNEEQ a cependant décidé de poursuivre cette réflexion en publant le document « Vers un nouveau rapport de force ». Ce document d'animation pourra permettre aux syndicats locaux de faire une évaluation de leurs stratégies syndicales. Nous avons abordé cette

question en assemblée syndicale, mais nous n'avons pas été en mesure de pousser cette réflexion par manque de temps.

Rehausser les liens avec les départements par l'amorce d'une tournée des départements.

- Le comité exécutif n'a pas été en mesure de lancer une campagne de visites des assemblées départementales. Cependant, celui-ci s'est toujours montré disponible au besoin. Un membre de l'exécutif s'est déplacé une fois pour une discussion dans un comité de programme.

Valoriser le rôle des délégués syndicaux.

- L'exécutif aurait aimé réfléchir à une façon de valoriser davantage le rôle de délégué syndical. Cette réflexion se poursuivra l'an prochain. Un lien constant a tout de même été maintenu avec les délégués par :
 - a) la tenue d'un conseil syndical au mois de novembre 2012;
 - b) une relance des délégués sur différents sujets soit pour transmettre de l'information ou pour appeler à la mobilisation des membres de leur département respectif (par exemple, campagnes de signatures de pétitions, dépôt de deux copies papier du *Portevoix* dans le local départemental, etc.).

Stimuler la participation active aux diverses activités syndicales.

- Un souci de tous les jours!

Consolider et renforcer les différents comités syndicaux et s'assurer de leur suivi.

- S'assurer de recevoir tous les documents non confidentiels des comités (y compris ceux du C.A.) sur lesquels siègent des enseignants nommés par l'assemblée générale (en respect de l'article 4-2.05 de la convention collective; il semble que la pratique s'était perdue ou n'avait jamais été réellement mise en place).
- Inviter les membres des différents comités, par le biais du *Portevoix* ou lors des assemblées générales (point «rapport des comités»), à informer les enseignants du travail qui se fait au sein de leur comité.

Mettre sur pied un comité syndical de lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

- Ce comité a été formé; voir son rapport (page 27) pour plus de détails.

Amorcer une réflexion sur l'utilisation des excédents budgétaires accumulés (projets, fonds de grève, etc.).

- Cette réflexion a été amorcée en exécutif et devra se poursuivre en assemblée générale l'an prochain. Compte tenu du fait que nous avons obtenu l'augmentation de la libération syndicale à 3 ETC, le Syndicat, qui se payait une partie de la libération syndicale, sera en mesure de dégager de nouveaux surplus.

Participer aux instances de la FNEEQ, de la CSN et du Conseil central des Laurentides.

- Participer aux instances de la FNEEQ : bureau fédéral (Michel Milot; une dizaine de rencontres), conseil fédéral (plusieurs professeurs; trois rencontres), regroupement cégeps (Michel Milot, Isabelle Pontbriand et parfois Chantal Pilon; une dizaine), comité école et société (Christiane Carrère, professeure d'anthropologie).
- Participer à certaines instances de la CSN : conseil confédéral.
- Participer aux instances du Conseil central des Laurentides : un membre de l'exécutif a participé à deux assemblées générales mensuelles régulières et au congrès triennal.

Amorcer des discussions afin de préparer les négociations de la prochaine convention collective.

- Ces discussions ont été amorcées en assemblée générale. En lien avec la consultation sur le rapport de force et les mesures d'austérité, une partie de la libération 2013-2014 sera utilisée pour la mobilisation et la préparation aux prochaines négociations.

RELÈVE ENSEIGNANTE**Accueillir les nouveaux enseignants et les inviter à adhérer au SEECLG.**

- Environ 35 nouveaux professeurs ont signé leur carte en 2012-2013.

Organiser une rencontre des nouveaux enseignants à l'automne.

- Deux rencontres de type «6 à 8» ont été organisées, une le 13 novembre 2012 et une le 12 mars 2013; voir le rapport du comité de la relève enseignante (page 26) pour plus de détails.

Promouvoir la participation des nouveaux enseignants à la vie syndicale.

- Interroger les nouveaux professeurs par une lettre de bienvenue, par une invitation à passer au local syndical pour signer leur carte de membre, par une invitation aux «6 à 8»

d'accueil des nouveaux profs (avec remise de documentation en lien avec la précarité) et par la publication de capsules convention « ciblées» dans le journal syndical *Le Portevoix*.

Assurer le suivi de l'évaluation administrative des enseignants non permanents.

- Informer les nouveaux professeurs des processus d'évaluation formative et administrative (notamment lors des «6 à 8» d'accueil).
- Informer tous les professeurs soumis au processus d'évaluation administrative de la disponibilité des membres de l'exécutif syndical pour une rencontre ou pour de l'accompagnement lors de la rencontre avec le supérieur responsable.
- Intervenir auprès de la partie patronale pour s'assurer d'une procédure acceptable dans l'application de l'évaluation administrative imposée par la partie patronale; voir le rapport du comité de suivi de l'évaluation administrative (page 24) pour plus de détails.
- Rappeler à la partie patronale la nécessité de réactiver le comité de suivi de l'évaluation administrative.

Préparer et inviter les nouveaux enseignants à des ateliers d'information sur divers aspects de la vie syndicale (permanence, remplacement, priorité, assemblée générale, etc.).

- Organiser des «6 à 8» d'accueil des nouveaux profs (voir ci-dessus ainsi que le rapport du comité de la relève enseignante, page 26).
- Organiser un midi-info précarité sur la réforme de l'assurance-emploi (le 14 mai dernier; voir le rapport du comité de la relève enseignante pour plus de détails).

Identifier les enjeux entourant la précarité et contribuer à son soutien, notamment en encourageant la participation au comité sur la relève enseignante.

- Le comité était présent et actif lors des rencontres « 6 à 8 » et du midi-info précarité; voir le rapport de ce comité (page 26).

SERVICE AUX MEMBRES

Faire le suivi des dossiers.

- Accompagner les membres auprès de la partie patronale ainsi que faire le suivi de ces dossiers : ce travail primordial occupe une grande part des occupations de l'exécutif syndical au quotidien. À titre indicatif, les membres de l'exécutif ont accompagné 44 membres différents pour un total de plus de 400 heures. C'est l'équivalent de 1 ETC sur 3 qui a été utilisé pour 12 % de nos membres.

Animer des ateliers liés à différents dossiers syndicaux (interprétation de la nouvelle convention, assurances, tâche, C.I., etc.).

- Changer la politique des assurances : nouvelle assurance modulaire.
- Mettre en place la procédure de contributions REER au programme Fondaction-CSN. Un membre de l'exécutif a suivi la formation nécessaire et est maintenant responsable Fondaction.

Assurer une juste interprétation de la convention collective.

- S'assurer que la convention collective est interprétée et appliquée adéquatement par la partie patronale à chaque fois que cela s'avère nécessaire : en CRT, lors d'accompagnements ou de problèmes soumis par les membres ou encore constatés par l'exécutif.
- Procéder par voie de grief en cas de contentieux ou de persistance du litige; voir le rapport des agents de grief (page 14) pour plus de détails.

Favoriser et développer une gestion de l'information permettant une meilleure utilisation des outils électroniques dont dispose le Syndicat.

- Concevoir et mettre en place un plan de classification des documents et un calendrier de conservation en collaboration étroite avec notre adjointe, Marie-Claire Villiard-Toupin.

Assurer la diffusion de l'information aux membres via le *Portevoix*, le site Web, la messagerie du Collège et les médias sociaux.

- Voir à la rédaction et à la publication du journal syndical *Le Portevoix* : il y a eu publication de **14 éditions du Portevoix** (9 numéros réguliers et 5 éditions spéciales : 2 «spécial échange d'idées», 1 «spécial rentrée», 1 «spécial rapport du comité d'audition» et 1 «spécial FSM Tunis»).
- Créer un utilisateur Syndicat *Facebook*.
- Utiliser *Colnet* afin de joindre le plus grand nombre de membres.
- Se doter d'un logo et d'un slogan : un concours a été organisé à l'automne et cela a permis au SEECLG de se doter d'un logo et d'un slogan distinctifs et de développer ainsi un meilleur sentiment d'appartenance (ce logo fait maintenant partie du paysage syndical).

Améliorer la gestion de la documentation du Syndicat.

- Révision complète du système de classification des documents du Syndicat.

- En lien avec la gestion du bureau syndical, nous avons renégocié un contrat d'assurance plus avantageux.

Travail politique.

- Faire des représentations politiques afin de faire tomber les plaintes pour méfait déposées par le Collège le 15 mai 2012 notamment contre deux anciens étudiants du Collège.
- Participer à la conférence de presse du mois d'août (au collège) qui faisait suite à la pétition Avaaz demandant le retrait des lettres aux dossiers des onze enseignants ayant signé une lettre d'opinion dans *Le Devoir*.
- Offrir un appui logistique/politique à l'activité *Rouge comme un printemps* (15-16 mai 2013) et y participer.
- Participer à l'émission «En tant que citoyen» (sur la chaîne TVBL) animée par Frédéric Morier, professeur de science politique au collège.
- Participer à un reportage à la SRC (radio : Première chaîne) sur la grève à Lionel-Groulx : «un an après» (reportage accessible en ligne sur le site du Syndicat et sur celui de la radio de Radio-Canada).



RAPPORT DES AGENTS DE GRIEF

Par Michel Milot

La procédure de grief est prévue à l'article 9-1.00 de la convention collective. Même si tout grief appartient au Syndicat (donc à l'ensemble des membres du SEECLG, car il concerne toujours un élément de notre contrat de travail), un grief peut être individuel (ou de groupe) ou syndical. De façon générale, le grief individuel vise un litige qui ne concerne qu'un seul professeur ou un groupe de professeurs. Le grief syndical, quant à lui, peut porter sur une application de la convention collective jugée incorrecte ou abusive par la partie patronale et qui touche les conditions de travail de manière plus large. Comme le stipule l'article 9-1.01, il est précisé que l'intention des parties doit être de tenter de régler les griefs localement dans la mesure du possible. Si aucun règlement du différend n'est possible, y compris en ayant recours au CRT, le grief pourra se régler devant un arbitre. Or cette procédure peut s'avérer coûteuse pour la partie qui perd. Le Syndicat, aidé de son conseiller ou de sa conseillère FNEEQ, se doit de procéder à une évaluation sérieuse des chances, car une décision défavorable est un jugement qui fait jurisprudence et qui pourrait s'appliquer à d'autres situations semblables au Collège ou ailleurs.

Un bon nombre de griefs déposés par le SEECLG au fil des ans demeurent à ce jour non réglés. Il faut savoir que les disponibilités pour l'arbitrage sont plutôt rares. De plus, les griefs que l'on voudrait voir réglés perdent parfois en priorité devant des griefs aux conséquences plus lourdes, notamment ceux liés à un congédiement. Il est aussi possible qu'un grief perde de sa pertinence. En effet, un grief déposé sur une non-ouverture de poste pourrait ne jamais avoir d'impact réel si, par exemple, le professeur lésé occupe une tâche à temps complet et devient permanent par la suite. Avant de retirer ce grief, il faudra toutefois s'assurer qu'il n'y a réellement pas eu de préjudice. Mentionnons également que plusieurs griefs concernant le processus de répartition dans les disciplines ont été déposés par le passé. Cependant, les différends d'alors n'ont plus rien à voir avec le processus qui a cours aujourd'hui. Il importe cependant de réfléchir à la manière de retirer ces griefs et de le faire de façon intelligente afin de garder une « mémoire » d'une époque pas si lointaine où la tâche se décidait de façon plutôt obscure au Collège.

Cette année, une demi-douzaine de griefs ont été déposés. Notons au passage celui qui contestait les lettres de doléances aux onze professeurs qui ont exprimé leur opinion sur la gestion de la crise des injonctions le 15 mai 2012 dans *Le Devoir*. Ce grief éminemment politique visait avant tout le respect de la liberté d'expression. Vous connaissez la suite : la Directrice générale a levé toutes les sanctions et le grief a été retiré.

Sans en faire une nomenclature complète afin de respecter la confidentialité, mentionnons en terminant des litiges sur la gestion des congés à traitement différé, sur le non-respect de la priorité d'emploi et sur des demandes de retraits de lettres de doléance.

En définitive, sans être une panacée, la procédure de grief est un outil syndical puissant à utiliser avec tact afin de se prémunir contre l'arbitraire patronal. Il demeure efficace quand il est bien utilisé!



RAPPORTS DES COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par Vincent Duhaime et Sébastien St-Onge

Les lendemains du conflit étudiant du printemps 2012 ont occupé le devant de la scène au C.A. en début d'année. C'est dans un climat d'inquiétude que s'est ouverte, le 14 août, une première rencontre plénière portant exclusivement sur les modalités de la rentrée scolaire sous la Loi 12. Au même moment se tenait l'assemblée générale lors de laquelle les étudiants devaient choisir entre la poursuite de la grève ou le retour en classe. Les différents services du Collège ont présenté les mesures mises en place pour faciliter la rentrée (accueil, soutien psychologique, aide financière spéciale, etc.). La Direction générale s'est faite rassurante, assurant les administrateurs que les cours seraient levés en cas de grabuge devant le Collège et que les policiers municipaux n'interviendraient que s'ils observaient des actes de violence ou si la Direction générale leur donnait l'assurance que leur intervention créerait un climat propice à la tenue des cours.

Au cours de l'automne, les membres du C.A. ont été informés qu'une série d'événements ternissaient l'image du Collège : lettre d'opinion publiée par des enseignants dans *Le Devoir* pour dénoncer l'intervention policière du 15 mai 2012, reportages dans les journaux locaux sur ce conflit entre la direction et certains professeurs, lettre critique déposée à la Direction générale par 36 étudiants, entartage de la porte du bureau de la Directrice générale, appel à la bombe, lettres contenant de la poudre blanche envoyées au domicile d'étudiants « verts ». La réaction de la direction face à ces événements a été de mettre au point une stratégie de communication pour renverser la vapeur et redorer l'image du Collège. Notamment, un nouveau slogan et un nouveau logo, conçus à l'aide de *focus group* avec des étudiants du secondaire, ont été promis afin de contribuer à rétablir la réputation du Collège. Le service des Communications a par la suite présenté une campagne de promotion visant à distinguer la « marque Lionel-Groulx » dans le réseau collégial, le ministère de l'Éducation prévoyant une baisse de la population étudiante au Québec d'ici 2016. Il nous semble très important de souligner que cette conception managériale de notre institution ne fait pas l'unanimité au sein du C.A. Cette présentation a d'ailleurs amené les administrateurs à échanger longuement sur les problèmes causés par le système actuel de financement des collèges et le dépeuplement des régions qui obligent les établissements à entrer dans une logique de concurrence et à se disputer les étudiants.

Toujours en lien avec le conflit étudiant, les membres du C.A. ont été informés du dépôt d'un recours collectif contre tous les collèges touchés par la grève, dont le Collège Lionel-Groulx. Déposé par deux étudiants et étudié par la Cour supérieure, ce recours reproche aux collèges ayant suspendu des journées de cours durant la grève d'avoir bafoué leurs obligations contractuelles les engageant à fournir un service d'enseignement. La direction du Collège s'est dite prête à réagir si ce recours collectif était jugé valide. Puis, au cours de cette année condensée, la Direction des études a fréquemment présenté des statistiques sur la situation de nos étudiants et s'est montrée satisfaite des résultats. Le taux de réussite a atteint 83,4 % cette année (en baisse

de 0,4 %) et le nombre de demandes d'admission pour l'automne 2013 est semblable à celui des années précédentes.

L'embauche du nouveau Directeur général a aussi été l'objet de nombreuses discussions au C.A. qui a examiné, critiqué et approuvé le profil de compétences recherché. Plus long que prévu, le processus n'a pas entraîné de modifications à ce profil : on a préféré recourir à un chasseur de tête.

Par ailleurs, mentionnons que l'augmentation du nombre d'étudiants en techniques (représentant actuellement 25 % de la population étudiante) fait partie du plan stratégique du Collège, tout comme l'atteinte d'un taux de réussite de 80 %.

Enfin, Vincent Duhaime a été élu au comité exécutif du C.A. au cours de l'automne.

COMMISSION DES ÉTUDES

Par Patrice Roy

Compte tenu du caractère quelque peu... particulier, disons, et éreintant de « l'année scolaire 2012-2012-2013 », pour tous les membres du personnel, les cadres et tout le tralala, il est difficile de bien décrire les travaux de la commission des études pour les sessions A2012 et H2013. Trouvez ci-dessous les principaux dossiers traités en CÉ cette année.

- Au moment d'écrire ces lignes, la commission des études s'est réunie cinq fois (réunions nos 148 à 152 inclusivement). Une sixième réunion est prévue pour le 23 mai en après-midi, et une septième devrait se tenir en périphérie du 10 juin, mais la date de tombée de nos rapports précède ces rencontres.
- Sur ces cinq rencontres, deux furent des réunions extraordinaires, soit la n° 149 où nous avons été informés que les travaux du comité de sélection pour le poste à la direction générale (comité du C.A. chargé de recommander une nouvelle directrice ou un nouveau directeur général pour le Collège) n'avaient pas encore porté fruit, et la n° 152 où ce même comité nous a présenté le profil de la personne qu'il s'apprêtait à recommander au C.A.
- La réunion n° 153 a été annulée une fois et reportée à deux autres reprises. Le temps disponible pour organiser la rencontre s'est fait rare, et il semble que les dossiers à traiter lors de cette rencontre n'étaient pas urgents au point de tenir la rencontre coûte que coûte.

Le principal dossier d'ordre politique de la commission des études fut celui du profil du nouveau Directeur général du Collège. Sans être une instance décisionnelle, la commission des études a été consultée quant au profil attendu, et ses recommandations ont été intégrées à celles mises de l'avant par le comité de sélection pour le poste à la direction générale. Un suivi ponctuel de ce dossier a été fait, jusqu'à ce que ledit comité en vienne à recommander l'actuel Directeur général.

Fait marquant de cette année particulière : la commission des études n'a pas eu à traiter de nouvelles politiques pour le Collège ou à former de comités pour le traitement de dossiers tels l'organisation d'une journée pédagogique, l'élaboration d'un plan stratégique ou d'un plan de réussite, etc.

Voici une liste des autres faits marquants.

- Le calendrier scolaire 2012-2013 a été malmené. Des débats ont eu lieu en particulier autour de la question de la reprise des cours le 2 janvier 2013. Lors des débats autour de cette question le 12 décembre 2012, un caucus a dû être tenu. La commission des études a rejeté à la majorité la proposition de résolution d'un calendrier avec des cours le 2 janvier, mais la Direction des études a fait le choix de procéder malgré tout.
- Par ailleurs, la commission des études a été informée lors de la rencontre n° 151 (tenue le 7 février 2013) que la communication entre l'exécutif syndical enseignant et la Direction des études avait été plus efficace pour ce qui est des modalités particulières du calendrier de la session H2013, dans l'espoir partagé d'en arriver à des pratiques plus harmonieuses. La commission des études a d'ailleurs donné un avis favorable aux principes mis de l'avant par ces deux parties lors de la réunion n° 151.
- Le calendrier scolaire 2013-2014, marqué par un « retour à la normale » souhaité par tous, fut recommandé pour adoption le 12 décembre 2012.
- La modification de la cohérence du programme AEC Logistique de transport et distribution internationale fut recommandée pour adoption le 15 novembre 2012.
- La modification de la cohérence du programme AEC Techniques d'éducation à l'enfance fut recommandée pour adoption le 15 novembre 2012.
- La modification de la cohérence du programme AEC Finance et comptabilité informatisée fut recommandée pour adoption le 15 novembre 2012.
- La modification de la cohérence du programme Techniques de bureautique, voie de spécialisation « Coordination du travail de bureau », fut recommandée pour adoption le 12 décembre 2012.
- La pertinence et la cohérence du programme AEC Agent en gestion des ressources humaines furent toutes deux recommandées pour adoption le 7 février 2013.

Les biscuits se font rares avec le temps qui passe. Les travaux de la commission des études demeurent importants, cela dit, et il faut remercier toutes les participantes et tous les participants pour leur apport. Un merci spécial à celles et à ceux pour qui il s'agissait d'une première participation à cette instance, pour leur enthousiasme, leur curiosité et leur rigueur.

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

Par Michel Milot

Tel que défini à l'article 4-3.00 de la convention collective, le comité des relations du travail (CRT) est un comité permanent regroupant les parties patronale et syndicale. Il sert à discuter de toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail et à rechercher une entente.

Les représentants de la partie syndicale, au nombre de sept, étaient : Marie Achim (mathématiques), Michel Milot (mathématiques), Hélène Normandeau (éducation physique), Chantal Pilon (bureautique), Isabelle Pontbriand (français), François Vervaet (physique) et Mario Vigneault (musique). Bien qu'elle ait droit aussi à sept représentants, la partie patronale n'en nomme que quatre, soit Mmes Sonia Coutu, directrice des ressources humaines, et Katia Tanguay, coordonnatrice aux ressources humaines; ainsi que MM. Alain Girard et Benoît Archambault, directeurs-adjoints à la Direction des études.

Le CRT s'est réuni à 12 reprises en 2012-2013. À cause du contexte d'une année scolaire très chargée, les échanges sur un très grand nombre d'enjeux ont été souvent musclés. Malgré tout, le ton respectueux et professionnel à cette table a fortement contribué à une amélioration notable et continue des communications, particulièrement à la session d'hiver 2013. Nous avons insisté, persévétré dans nos demandes et nous sommes demeurés cohérents dans nos suivis et nos remarques.

Comme c'est le cas durant une année dite « normale », les discussions ont beaucoup porté sur la répartition des ressources enseignantes dans les différentes disciplines. Or, comme l'année a été « anormale » à bien des égards, aux questions liées à la répartition des ressources se sont ajoutées celles concernant l'application de l'entente nationale numéro 9 sur « [...] la reprise des cours de l'hiver 2012 en août et en septembre 2012 ». Non seulement il fallait prévoir les ressources pour les sessions d'automne et d'hiver, mais il fallait, en plus, tenir compte de l'impact de la grève et de la reprise sur le portrait de la fréquentation scolaire. Sur plusieurs sujets, l'application de cette entente a entraîné des allers-retours entre les conseillers de la FNEEQ-CSN et nous d'une part, et entre les avocats de la Fédération des cégeps et nos patrons d'autre part. De plus, les questions relatives aux postes et aux mises en disponibilité et à la gestion des congés prévus à la convention collective ont toutes été plus difficiles à traiter. Enfin, plusieurs autres questions liées à l'application de l'entente ont entraîné des débats en CRT, notamment les formulaires de modification des plans de cours, les impacts sur le calendrier, la bataille des reports de disponibilité, la semaine de lecture du 15 octobre en début de session d'automne dont il a fallu clarifier la nature, l'allègement, les profs en soutien, etc.

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 10 avril dernier a donné le mandat à l'équipe des profs du CRT de négocier une réduction au volet 1 des ressources réservées pour la suppléance et une augmentation de la libération syndicale. À notre grande satisfaction, la suppléance a été légèrement diminuée l'an prochain (de 5 ETC à 4 ETC) et des discussions sur l'utilisation des coûts

de convention se tiendront dans les instances concernées. De plus, la libération syndicale est passée de 2,5 ETC à 3 ETC. Voilà deux belles avancées syndicales!

L'équipe du CRT a également reçu le mandat de négocier la création d'un comité paritaire sur la tâche. Ce comité paritaire pourrait être formé de 6 à 8 personnes et serait en appui au CRT, notamment par l'élaboration d'analyses de certains dossiers afin de proposer des pistes de réflexion en CRT. Aussi, cela permettrait qu'il y ait plus de gens en mesure de bien saisir toute la complexité de la tâche, surtout en vue des dépôts de projets d'allocation. En effet, la personne responsable des projets d'allocation en ce moment (Alain Girard) fait un très bon travail, mais une grande part repose sur ses épaules et le CRT se trouve bloqué quand il n'est pas disponible. De plus, puisque la tâche comporte souvent des implications pédagogiques, ce comité, par la présence de la Direction des études (Mme Allard en l'occurrence) et de la Direction des ressources humaines (Mme Coutu), permettrait un meilleur arrimage des dossiers. À l'occasion, si nécessaire, des invités pourraient intervenir (par exemple, M. Beaumont si un point nécessite une discussion autour des budgets, ou des coordonnateurs de discipline/département dans des cas plus pointus liés à certains cours de leur discipline ou à la coordination).

Toutes les demandes de la partie syndicale sont maintenant à l'étude et le comité paritaire est sur la planche à dessin pour l'an prochain. Des discussions devront se faire en assemblée générale sur les suites à donner.

On soulignera l'effort de la partie patronale concernant la transparence de plus en plus grande dans le processus de répartition des ressources. Elle poursuit dans le même sens le travail entrepris depuis au moins 2008.

C'est pour toutes ces raisons que la partie syndicale a accepté le projet de répartition 2013-2014, fait assez rare depuis un bon nombre d'années.

Enfin, la question des ressources au volet 2 de la tâche a de nouveau fait surface en CRT. En effet, tout en reconnaissant une certaine cohérence de la répartition des ressources – elles vont, en général, là où elles devraient aller – un fait demeure : l'enveloppe globale du E (pour enseignement) est bien mince.

Toutes ces discussions doivent se poursuivre en 2013-2014.

COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Par Serges Péladeau

Programme de la SST du Collège Lionel-Groulx

Pendant la grève étudiante, le comité SST n'a pu respecter l'échéancier du programme de la SST qui avait été soumis à la CSST. De plus, il n'a pas été possible de réunir le comité avant décembre 2012. L'échéancier du programme a, conséquemment, dû être décalé d'une année scolaire.

Politique de la SST

Le comité a entériné les dernières modifications de la Politique de la SST afin de la soumettre au C.A. du Collège pour qu'elle devienne un document officiel. Cette politique encadrera l'enseignement et les pratiques de travail sécuritaire, tant pour les étudiants que pour le personnel.

Le vote du C.A. a eu lieu en début de session d'hiver 2013. Les divers mécanismes de surveillance et d'application de la SST, issus de cette politique, vont être mis en place progressivement.

La DRH a rencontré les coordonnateurs des départements et des programmes afin de les informer sur la politique de la SST.

Promotion de la politique SST

Un kiosque d'information sur la nouvelle politique SST du Collège s'est tenu le 22 mai, durant la Semaine de la santé, et l'Escouade jeunesse de la CSST était présente pour faire de l'animation et de la sensibilisation sur la SST.

Rapport d'accidents et d'incidents

Un premier bilan annuel d'incidents et d'accidents a été présenté au comité SST, mais il ne tenait compte que des événements survenus au sein du personnel du Collège. Il existe un rapport d'accidents pour les étudiants à la Vie étudiante.

Le comité a demandé que soient regroupés et uniformisés les rapports d'accidents et d'incidents des étudiants et du personnel.

La DRH a fait le suivi nécessaire des incidents et des accidents rapportés. Aucune recommandation n'a été proposée. La DRH doit rencontrer, dans la prochaine année, les divers départements afin d'informer les enseignants sur les règles d'utilisation des rapports d'accidents et d'incidents.

Sous-comité pour l'intégration de la SST dans les divers programmes

Afin que la politique de la SST soit intégrée dans les cours des divers programmes enseignés, Mme Linda Proulx, conseillère pédagogique, M. Renaud Thibodeau, directeur adjoint, et M. Sérges Péladeau, enseignant (technique), ont été nommés pour proposer une approche et des méthodes qui faciliteraient son intégration.

Responsables d'étages/Mesures d'urgence

La DRH nous a annoncé qu'il y aura recrutement et formation de responsables d'étages, car il y a plusieurs postes vacants.

Formation en secourisme

Deux formations ont été offertes en secourisme : une en secourisme de base en février 2013 ainsi qu'une en réanimation cardiaque RCR. Ces formations seront offertes annuellement afin de maintenir le nombre requis de secouristes (qui doivent renouveler leur certification tous les trois ans).

Projets promotionnels (réunion du 21 mai)

La Direction des affaires corporatives et des communications propose plusieurs moyens pour promouvoir la SST et la politique du Collège. L'objectif est d'être présent sur plusieurs plateformes (affichage, publication, Colnet, web) lors d'une semaine promotionnelle de la SST (septembre 2013). Elle veut aussi offrir une présence durant l'année en invitant les étudiants et les enseignants à réaliser des œuvres sur la thématique SST qui pourront être exposées ou vues sur diverses plateformes.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Par Patrice Roy et Patrick Lebonnois

Le comité de perfectionnement est un comité paritaire où, en 2012-2013, ont siégé trois représentants enseignants (Bernard Lavoie, Patrice Roy et Patrick Lebonnois) de même que quelques représentants de la partie patronale (Katia Tanguay, des RH, et Lucia Lepage ou Micheline Allard selon les moments). Des invités occasionnels se sont joints à nous pour des dossiers précis, par exemple pour les formations collectives de type PERFORMANCE. Éric St-Jean, conseiller pédagogique, est le nouveau participant le plus notable cette année.

Le comité s'est réuni formellement à environ trois reprises par session. À cela se sont ajoutées des communications entre les membres enseignants lorsque des dossiers plus délicats le demandaient.

L'année scolaire 2012-2013 était la troisième année d'application de la politique de remboursement des activités de perfectionnement. Il est à noter que certains ajustements ont été apportés à la politique de remboursement des formations suivies dans le cadre de PERFORMANCE, surtout afin d'alléger les procédures administratives. Le comité réitère son invitation à toutes les enseignantes et à tous les enseignants afin qu'ils puissent profiter du financement qui leur est offert pour le perfectionnement, mais rappelle aussi à toutes et à tous l'importance de se renseigner et de procéder dans le respect des règles en vigueur pour obtenir tout le financement auquel ils pourraient avoir droit.

Cette année encore, plus de 120 dossiers distincts ont été traités, et la très grande majorité d'entre eux ont été acceptés.

COMITÉ SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Par Marilyn Brault

Les membres du comité sur la qualité de vie au travail se sont réunis cinq fois durant l'année 2012-2013. Trois mandats spécifiques ont orienté le cours de nos discussions : 1) l'adoption de la nouvelle *Politique bien-être et civilité au Collège*, 2) l'étude de l'efficacité du programme d'aide au personnel et 3) la promotion d'attitudes civiles au Collège.

D'abord, nous avons complété la révision et la fusion des politiques « contre le harcèlement sexuel » et « contre la violence, le harcèlement psychologique et l'abus de pouvoir » qui avaient été amorcées en 2010. Soumise à un long travail de réflexion et de réécriture, la nouvelle politique qui s'intitule désormais *Bien-être et civilité au Collège* a finalement été adoptée par le conseil d'administration le 26 février 2013. Elle peut être consultée sur le site Web du Collège à la section « Publications et documents publics – règlements politiques et directives ».

Nous avons également examiné, cette année, l'utilisation du programme d'aide au personnel du Collège. Une représentante de la firme Les Consultants Longpré et Associés est venue présenter les statistiques d'utilisation du programme en 2012. Bien qu'on puisse observer une hausse de fréquentation depuis 2007, certains services offerts par le programme, notamment les services de consultation en comptabilité, en droit, en nutrition, en sexologie et en toxicomanie, ne semblent pas ou encore peu connus du personnel. Afin que plus d'employés qui rencontrent diverses difficultés reçoivent l'appui dont ils ont besoin, il a été proposé de publiciser davantage, au cours de la prochaine année, le programme d'aide et ses services.

Enfin, nous nous sommes surtout engagés cette année à promouvoir des attitudes civiles au Collège et à prendre les moyens nécessaires afin de favoriser un milieu de travail sain. C'est dans cette optique que nous avons travaillé à l'organisation de la Journée de la civilité qui devait avoir lieu en avril dernier. Un logo, un ruban promotionnel, des activités de sensibilisation ainsi qu'un spectacle d'animation ont été conçus. Or, puisque le service des communications a dû faire appel à une firme externe pour le visuel de l'événement, nous n'avons pas pu organiser la journée dans les délais prévus. Le projet est reporté à la session d'automne 2013.

COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE

Par Sylvain Pinard

Nous avons assisté à trois réunions du comité social du Collège afin de préparer trois événements festifs. D'abord, ce fut l'organisation du dîner de Noël où nous avons discuté et réparti les diverses tâches : accueil du personnel, location de la salle du Centre communautaire, traiteur, recherche de prix de présence, remerciements aux commandites, etc. Malheureusement, à cause du calendrier modifié pour la reprise de la session hiver 2012, le dîner a eu lieu un vendredi où se tenaient des cours.

Deuxièmement, nous avons planifié la demi-journée plein air et activités sociales de février : un dîner fut offert suivi de différentes activités sociales qui ont eu lieu à l'intérieur et sur les terrains du Collège : rallye, jeux, gymnase. On entrevoit revenir à des activités au Parc du Domaine Vert l'an prochain.

Enfin, nous avons eu la classique sortie à la cabane à sucre (Lalande de Saint-Eustache) du jeudi saint où se sont retrouvés une quinzaine d'enseignants avec moult représentants des autres corps d'emploi, dont des retraités. Des lacunes dans le service lors de cet événement justifient la recherche d'un autre endroit pour l'an prochain.

COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT

Par Annick Caron

Certification Cégep Vert

Depuis quelques années, le Collège Lionel-Groulx adhère à la certification *Cégep Vert* mise en place par l'organisme Environnement Jeunesse. Cette certification est composée de plusieurs niveaux auquel un cégep peut adhérer sur une base volontaire, soit le niveau 1, 2, 3 ou encore Excellence. Le niveau Excellence est obtenu par le maintien des critères établis par les niveaux précédents et par la mise en place de mesures d'amélioration continue à chaque nouvelle année scolaire. Afin d'obtenir la certification Excellence pour la toute première fois, le Collège devait donc maintenir les critères des niveaux précédents, à savoir : le maintien du fonds environnemental d'intervention (fonds vert), la réalisation d'un bilan annuel, la participation à cinq formations en éducation relative à l'environnement (ERE) et la réalisation d'au moins quatre activités de sensibilisation au sein de la communauté collégiale. Deux principes d'amélioration continue furent aussi mis en place afin d'obtenir la certification Excellence. Ces objectifs ont été atteints et le Collège recevra la certification *Cégep Vert* niveau Excellence le 7 juin prochain.

Le fonds vert a permis de financer quelques mesures environnementales au sein du Collège telles que la venue d'une conférencière nous ayant entretenus de la santé écosystémique (incidence de certaines pathologies associées au milieu de vie). De plus, ce fonds a permis l'ajout de becs utilisés pour remplir les bouteilles d'eau personnelles sur une quarantaine de fontaines au collège. Notons aussi que plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées en collaboration avec le Mouvéco, notamment les activités reliées au « Jour de l'eau » et au « Jour de la Terre ». À ces activités de sensibilisation se sont ajoutées des formations sur les achats responsables, sur la certification LEED de l'aile science et sur la saine gestion de l'eau.

Finalement, une réflexion a été amorcée concernant les choix des principes d'amélioration continue mis de l'avant pour les prochaines années. En effet, afin de conserver la certification niveau Excellence, il faut non seulement maintenir les principes choisis l'année précédente, mais en mettre un autre en application à chaque année. Un défi de taille qui nécessitera la collaboration de tout un chacun! Consultez le *Portevoix* du 27 mai 2013 pour plus de détails sur ce niveau de certification.

COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE

Par Isabelle Pontbriand

Malgré nos demandes répétées à la partie patronale en CRT (comité des relations du travail), le comité de suivi de l'évaluation administrative n'a pu tenir aucune réunion cette année. En fait, le problème perdure depuis environ trois ans...

Pourtant, nous avons pu le constater cette année encore et plus que jamais (vu le nombre important de nouveaux professeurs engagés), le processus actuel d'évaluation administrative des nouveaux professeurs comporte plusieurs irritants.

Rappelons d'abord que l'évaluation administrative des nouveaux professeurs relève du privilège de gérance de la direction. En effet, dans la convention collective, il est uniquement question d'évaluation formative, dans une optique d'insertion professionnelle (annexe VIII-3 de la convention collective).

Or non seulement la direction prévoit un mécanisme d'évaluation administrative avant que le nouveau professeur puisse avoir droit de grief, mais cette évaluation arrive très tôt après l'engagement, soit à la deuxième session d'enseignement. À cause de ce délai très court, le nouveau professeur manque alors souvent de temps pour faire une évaluation formative (avec le conseiller ou la conseillère pédagogique), évaluation qui pourrait lui permettre de réajuster le tir en cas de besoin avant l'évaluation administrative.

Cette année, nous avons dû faire plusieurs interventions en CRT sur divers aspects de l'évaluation administrative, notamment :

- pour certains profs engagés pour la reprise de la session d'hiver 2012, la direction voulait, au départ, considérer cette reprise comme la première session d'enseignement du nouveau professeur et procéder à son évaluation administrative dès la session d'automne 2012 qui consistait, en fait, en sa première vraie session d'enseignement; nous avons contesté cette décision et avons eu gain de cause ;
- des demandes ont été faites afin de s'assurer que les professeurs soumis à une évaluation administrative en soient avertis avant le début de la session ;
- des demandes répétées ont été faites en ce qui a trait à la compilation des résultats de l'évaluation faite par les étudiants (notamment, que les résultats soient discriminés par groupe, ou à tout le moins par cours différent) ;
- nous avons demandé que la démarche suivie par les divers adjoints à la direction des études relativement à ces évaluations soit uniforme (quelques incohérences de suivis par moments).

La direction s'est engagée à réactiver le comité de suivi de l'évaluation administrative dès l'automne prochain. Nous pourrons donc enfin aborder ces divers irritants qui contribuent à la précarisation des nouveaux profs qui ont besoin de soutien et non d'un stress supplémentaire... !

COMITÉ DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Par Chantal Pilon

Pendant presque toute l'année scolaire, le comité de révision des Statuts ne comptait de membres que Michel Milot, à titre de président du Syndicat, et Chantal Pilon, à titre de secrétaire générale. À l'assemblée générale du 13 mars, des modifications ont été apportées relativement :

- à la formation des comités ad hoc dont le proposeur assume maintenant la responsabilité;
- à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle qui comporte maintenant le point « rapport des agents de grief »;
- à la dénomination sociale du Syndicat qui se lit maintenant « Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du **Collège** Lionel-Groulx ».
- au titre des membres du comité exécutif élus au poste de « directeurs » aux dossiers syndicaux qui porteront dorénavant le titre de « responsables aux dossiers syndicaux ».

L'étude des propositions soumises à l'assemblée le 13 mars a mis en relief la complexité et l'importance de la réflexion à faire et a suscité l'intérêt de Christiane Carrère et de Jean-Marie Bergeron qui ont été officiellement nommés lors de l'assemblée suivante, le 10 avril. Malheureusement, le temps nous a manqué pour organiser une rencontre ultérieure.

Toutefois, il est certain que plusieurs réflexions restent à faire concernant, entre autres :

- le traitement des avis de motion et du huis clos;
- le libellé concernant le vote secret;
- l'entrée en fonction et le mandat de nos représentants aux diverses instances.

L'éclairage de nos collègues sera certainement très précieux et nous avons déjà du pain sur la planche pour l'année prochaine...

COMITÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES

Par Patrick Lebonnois

Nous avons procédé, en début d'année, à la transition de l'ancienne police d'assurances, n'offrant aucune flexibilité pour les adhérents, à une nouvelle police d'assurances modulaire, répondant ainsi à une demande qui avait été clairement exprimée par les membres l'année précédente. Cette transition a nécessité une campagne d'adhésion durant laquelle tous les membres devaient choisir le module d'assurances qu'ils désiraient. Celle-ci a été un très grand succès puisque la très grande majorité des professeurs ont fait parvenir leur choix dans les délais prévus. Durant cette campagne d'adhésion, nous avons publié des articles dans le *Portevoix* afin d'informer les membres et nous avons offert des périodes de disponibilités afin de répondre en personne à leurs questions.

COMITÉ DES DONS DE SOLIDARITÉ

Par Sylvain Pinard

Bilan :

Nous nous sommes réunis une première fois en début d'année afin d'adapter la politique de dons et appuis aux changements de calendrier dus à la reprise de la session hiver 2012. Nous avons ensuite eu nos deux rencontres statutaires prévues (automne et hiver) afin de décider quelles demandes de dons et appuis sont acceptées. La totalité des demandes d'appuis a été honorée, dépassant de peu le budget prévu. Quant aux demandes de dons, la totalité des dons prévus a aussi été acceptée; mais remarquons que nous sommes sollicités par plusieurs autres organismes et nous pourrions vérifier si les organismes auxquels nous souscrivons correspondent mieux que d'autres à nos objectifs syndicaux.

De plus, durant l'année, l'assemblée de nos membres a accepté plusieurs autres dons qui n'étaient pas prévus au budget. Il y aurait peut-être lieu de prévoir une réserve budgétaire pour ces dons *ad hoc*.

Enfin, nous avons établi un formulaire de demande d'appui aux projets étudiants qui permet d'obtenir d'entrée de jeu toute l'information nécessaire au traitement des demandes. Toute demande d'appui devra à l'avenir se faire par le biais de ce formulaire qui fut mis en ligne sur notre site Web (en annexe à la politique des dons et appuis).

Recommandations :

Que le comité étudie l'ensemble des groupes qui nous sollicitent afin d'établir quels organismes rejoignent le mieux nos objectifs syndicaux.

Que le comité étudie la possibilité de déterminer un poste budgétaire spécial afin de créer une réserve monétaire dédiée aux demandes de dons imprévues faites en assemblée générale. Il faudrait alors se demander si le 1 % actuellement réservé au budget dons est suffisant.

Que le comité se penche sur la possibilité de déléguer un membre du SEECLG à l'assemblée générale annuelle des organismes dont nous sommes membres en règle.

COMITÉ DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE

Par Marie Andrée Laroche

Le comité de la relève enseignante s'est donné, comme mandat cette année, de bien accueillir les nouveaux enseignants et de répondre à leurs craintes et leurs interrogations. Ainsi au début de chaque session (A 12 et H 13), le comité a rencontré un groupe de nouveaux enseignants.

Dans un premier temps, le 13 novembre 2012, une quinzaine d'enseignants ont répondu à l'appel et, dans le cadre d'un « 6 à 8 » et d'une discussion informelle, se sont présentés, se sont exprimés sur des situations vécues dans leur nouvel emploi et ont posé plusieurs questions. L'exécutif du syndicat, les membres du comité de la relève ainsi que les délégués accompagnateurs ont raconté leur expérience au cégep et les plaisirs et les difficultés qu'ils avaient rencontrés au long de leur carrière. Enfin, un petit sondage fut réalisé auprès des enseignants pour connaître les sujets de rencontres qui les intéressaient le plus.

Le deuxième « 6 à 8 » d'accueil a eu lieu le 21 mars ; une dizaine de nouveaux enseignants y ont participé. Cette fois-ci, l'exécutif a abordé par le biais d'une présentation assistée par ordinateur préparée par Chantal, des thèmes comme la CSN et la FNEEQ, le rôle du syndicat, les différentes instances et leur rôle, la tâche, l'ancienneté, les évaluations formative et administrative, etc. Ces thèmes ont soulevé plusieurs questions.

Finalement, une présentation des modifications de l'assurance-emploi par des représentants de la CSN fut organisée le 14 mai et une quarantaine de personnes ont participé à ce dîner causerie fort instructif. Pour ceux et celles qui n'ont pu y participer, un bon aperçu de celle-ci se trouve sur le site de la CSN.

Comme vous vous en doutez, le comité de la relève aurait aimé organiser plus d'activités en 2012-2013, mais la cadence des sessions d'automne et d'hiver ne l'a pas permis. L'année 2013-2014 sera sûrement plus riche en événements!

COMITÉ DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Par Fabien Torres

Outre plusieurs messages diffusés via le groupe Facebook ou le courriel interne, le comité de lutte contre la discrimination a organisé une activité et produit un document en lien avec la journée internationale de la femme. Le 6 mars, la projection du documentaire *Filles de jardiniers* (2007) de Karina Marceau a été organisée. Une discussion avec notamment Marie-Ève Laramé (étudiante finissante de sciences humaines) et Julie Routhier (professeure d'anthropologie) a suivi la projection. Environ une dizaine d'étudiant(e)s et quatre profs étaient présents.

Le comité de la lutte contre la discrimination du SEECLG a également préparé une présentation assistée par ordinateur (document PowerPoint) afin de sensibiliser les étudiant(e)s à la question des inégalités hommes/femmes et à celle de la pertinence du féminisme. Ce dernier est accessible sur le site Web du Syndicat. Deux enseignant(e)s l'ont utilisée dans leur classe et une quinzaine semblent l'avoir consultée.

COMITÉ ACTION INTERNATIONALE

Par Judith Trudeau

C'est un nouveau comité qui a vu le jour en avril dernier, passant d'une représentation de type «porte-parole» à celle de comité. Les intérêts et questionnements portant sur les questions traversant les frontières québécoises et canadiennes ont donc pris du galon cette année!

SLAM, amitiés avec l'Amérique centrale

Une belle trouvaille de la porte-parole¹, en début de parcours, fut le comité SLAM (Solidarité Laurentides Amérique Centrale). Il me semble évident qu'il faudra consolider des liens avec ce collectif dynamique. Invitée à de nombreuses reprises, que ce soit pour un concert-bénéfice, pour des soirées conférences ou pour une journée de réflexion (entre autres, sur le virage canadien en matière de coopération et d'aide internationale sous le gouvernement de Stephen Harper), je n'ai pu me dégager pour assister à ces nombreuses activités intéressantes (**avis : il y a encore de la place sur ce comité puisque le nombre de membres est illimité!**)

SLAM, simulation onusienne

Après de nombreux rendez-vous ratés, c'est une première coopération qui verra peut-être le jour (nous sommes en attente d'une réponse positive d'ici la mi-juin). En effet, le collectif SLAM a soumis un projet avec demande de subventions au FEEPsi (Fonds pour l'Éducation et l'Engagement du Public à la Solidarité Internationale) du ministère des Relations internationales du Québec. À titre de porte-parole, j'ai confirmé l'intérêt du Collège à participer à la construction d'une simulation onusienne. En effet, si les budgets sont alloués, c'est au printemps 2014 que la première simulation aura lieu avec les étudiants du Collège de St-Jérôme ainsi que les étudiants du campus de Mont-Laurier (affiliés au Collège de St-Jérôme). À suivre, avec grand intérêt.

FSM, Tunis

Évidemment, l'événement saillant de cette année fut la rencontre de cinq professeurs² du Collège avec le peuple tunisien dans le cadre du Forum Social Mondial, du 26 au 30 mars dernier. Ces professeurs faisant partie de la délégation FNNEQ ont, en amont du voyage, participé à deux rencontres préparatoires : une conférence donnée par **Rachad Antonius** sur les bouleversements du printemps arabe et une rencontre parrainée par la FNNEQ à des fins de préparation du groupe.

Sur place, c'est munis de nos souliers de manifestants, d'un guide des conférences du FSM, d'un guide sur la Tunisie, de crayons et de feuilles mobiles, d'ordinateurs, de caméras photos, de caméras vidéo, de micros (et même d'une carte de journaliste moustachu périmée de la mi-1980) que nous nous sommes immiscéEs au cœur de ce peuple nouvellement démocratique. C'est

1 Judith Trudeau

2 Par ordre alphabétique : Stéphane Chalifour, Michel Milot, Denis Paquin, Isabelle Pontbriand et Judith Trudeau.

encore avec émotion que je repense aux nombreuses rencontres que nous avons eu la chance de faire.

Au retour, nous avons écrit **quatre articles**, dont trois figurent dans le **Portevoix «spécial FSM Tunis»**. Un **merci tout particulier à Isabelle Pontbriand** pour le «Mot d'introduction», la correction de tous les textes (!) et la concrétisation de ce numéro spécial. Merci aussi à **Marie-Claire Villiard-Toupin** pour son talent quant à la qualité du montage.

Le quatrième article : «La Tunisie, la part de l'ombre» est, quant à lui, accessible en ligne sur le site des Nouveaux Cahiers du Socialisme.

Si les discussions sur la création d'un comité action internationale se sont réalisées en voyage, c'est évidemment au retour que ce dit comité s'est concrétisé. La réflexion sur un **nouveau stage à l'étranger pour les étudiants** s'est aussi poursuivie au retour. Nous savons que des collègues du réseau partent en Chine, au Maroc, en Afrique noire. Notre décision n'est pas arrêtée, mais la Tunisie nous a plus que charméEs et notre volonté est grande de faire découvrir ce pays à la démocratie fragile et au cœur démocrate à nos étudiants. **Merci à Denis Paquin** pour son acharnement à faire de ce projet une priorité.

Un film reste à faire pour clore l'épisode Tunis. La finalisation de ce travail est prévue à l'été 2013. Une projection sera à mettre à l'agenda à l'automne 2013. **Merci à Michel Milot, Isabelle Pontbriand et Stéphane Chalifour** pour les images, le son et l'énergie.

En route vers le Maroc?

Le FSM-Tunis à peine terminé, les yeux des altermondialistes se tournent vers le FSM 2015. La rencontre FNEEQ du retour, en mai dernier, a laissé présager que la prochaine terre d'accueil du Forum serait au royaume de Mohamed VI. Avis aux intéresséEs!

COMITÉ DE VIGILANCE

Par Daniel Desroches

Prenant la relève du «comité sans nom», instauré par une résolution de l'assemblée du 22 février 2012, le *comité de vigilance* a été mis sur pied aux lendemains des déboires du Comité d'audition. De manière à appuyer l'exécutif syndical dans certains dossiers et à le conseiller au besoin, le comité a pour mandat de documenter certaines décisions ou situations qui peuvent porter atteinte à l'autonomie professionnelle des enseignants. De manière complémentaire, les travaux du comité de vigilance visent à améliorer certains aspects de la culture institutionnelle du Collège.

Pour l'année 2012-2013, le comité de vigilance a réalisé deux tâches spécifiques : 1) le suivi du dépôt du *Rapport du comité d'audition* et 2) la réalisation d'un sondage portant sur le PIRD, le *Plan institutionnel de réussite et de diplomation*.

Après une première rencontre de l'exécutif avec les professeurs concernés le 18 juin 2012, le comité s'est réuni avec l'exécutif syndical, le 25 octobre 2012, afin d'évaluer les suites à donner au *Rapport du comité d'audition*. Le Comité d'audition, rappelons-nous, devait faire la lumière d'une manière impartiale sur les agissements de la Direction des études dans un dossier d'étudiant, un dossier dans lequel la PIEA n'aurait pas été respectée. À la lecture du texte, il s'est avéré que ce rapport était incomplet et proprement partial. Les remarques et critiques du comité ont été transmises à l'exécutif qui en a immédiatement pris acte. L'exécutif syndical a ensuite choisi d'en informer le corps enseignant. C'est à cette fin qu'un numéro spécial du *Portevoix* a été publié le 22 novembre 2012. En conclusion à ce numéro spécial, l'exécutif appelait de ses vœux une véritable culture de coopération.

Quant au sondage sur le PIRD, c'est au cours de la session d'hiver que le comité s'est réuni avec deux membres de l'exécutif syndical. Ce projet de sondage est une initiative syndicale qui, à la suite d'une résolution adoptée le 10 avril dernier, propose la formation d'un comité paritaire (syndical / patronal) sur la tâche dans le cadre des travaux du CRT. Élaboré avec le concours du comité de vigilance, le questionnaire a été distribué par le Syndicat aux enseignants libérés dans le cadre du PIRD. Malheureusement, nous n'avons reçu que 43 % des questionnaires, échantillon trop peu significatif pour que le comité puisse donner suite à cette réflexion.

En conclusion, il appert que le travail de ce comité devrait se poursuivre au cours de la prochaine année afin que les décisions unilatérales concernant les enseignants soient remplacées par des processus de consultation et des ententes établies à l'intérieur de comités paritaires. C'est ainsi, comme on le sait, que la culture institutionnelle du Collège deviendra plus inclusive et permettra à chacun de prendre la place qui lui revient.

Je tiens à remercier, en terminant, les membres du comité de vigilance pour leur soutien à notre exécutif syndical. Il s'agit de Vincent Duhaime (histoire), Renée-Claude Lorimier (français), Nathalie Miljour (sociologie) et Pierre-Paul Proulx (chimie).

COMITÉ AD HOC DE VALORISATION DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Par Murielle Chapuis

Ce comité a été créé lors d'une assemblée syndicale pour mettre en valeur localement la semaine du 3 au 9 février 2013 décrétée, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, comme la Semaine des enseignantes et des enseignants. La FNEEQ avait invité ses membres à profiter de l'occasion, et c'est ce qui a été fait au Collège Lionel-Groulx.

Dans les semaines qui ont précédé la soirée des portes ouvertes (le 7 février), des phylactères contenant l'affirmation à compléter « J'enseigne parce que... » ont circulé dans les casiers des professeurs, ont été affichés sur les murs, distribués par Col.Net. Ces phylactères complétés sont devenus pour la plupart une présentation Powerpoint qui a été projetée le soir du 7 février.

Une vidéo a aussi été tournée pour immortaliser certains témoignages de professeurs qui s'exprimaient justement sur l'origine et les objectifs de leur vocation. Une centaine de gros macarons arborant le phylactère précédemment mentionné ont été donnés aux professeurs présents lors des portes ouvertes, et une bannière déclarant fièrement « Ici, on s'arrête à l'enseignement » a été suspendue dans le hall Duquet afin d'accueillir les visiteurs.

La vidéo a tourné en boucle dans l'entrée Duquet durant la soirée du 7 février alors que plusieurs professeurs, dont les membres de l'exécutif syndical, interceptaient les visiteurs, futurs étudiants et parents, afin de les faire réfléchir sur notre profession. À cet effet également, un tract résument la vision des enseignants chargés du comité a été remis à la plupart des visiteurs. Même s'il est difficile d'estimer l'impact réel qu'aura eu un tel événement, il est certain que le contact établi entre les visiteurs et les professeurs, entre les professeurs, les réflexions suscitées ont permis de rafraîchir nos relations et nos convictions. En outre, cela a pu rendre à l'enseignement la place primordiale qu'il est censé occuper dans une institution éducative. Si l'on souhaite que celui-ci retrouve une importance permanente, poursuivre l'organisation de telles activités nous paraît fort important.

Membres du comité de valorisation : Fabien Torres, Isabelle Pontbriand, Michel Milot, Patrick Lebonnois, Daniel Desroches, Murielle Chapuis



Bonnes vacances!